

Journée régionale Vieillessement et précarité

Accompagner dignement les personnes en situation de précarité... jusqu'au bout !

Le 20 octobre 2021



Introduction

Le mot d'ouverture de
la présidente de la
Fédération des acteurs
de la solidarité



Marisa Lai Puiatti

Introduction

Présentation des porteurs de cette journée

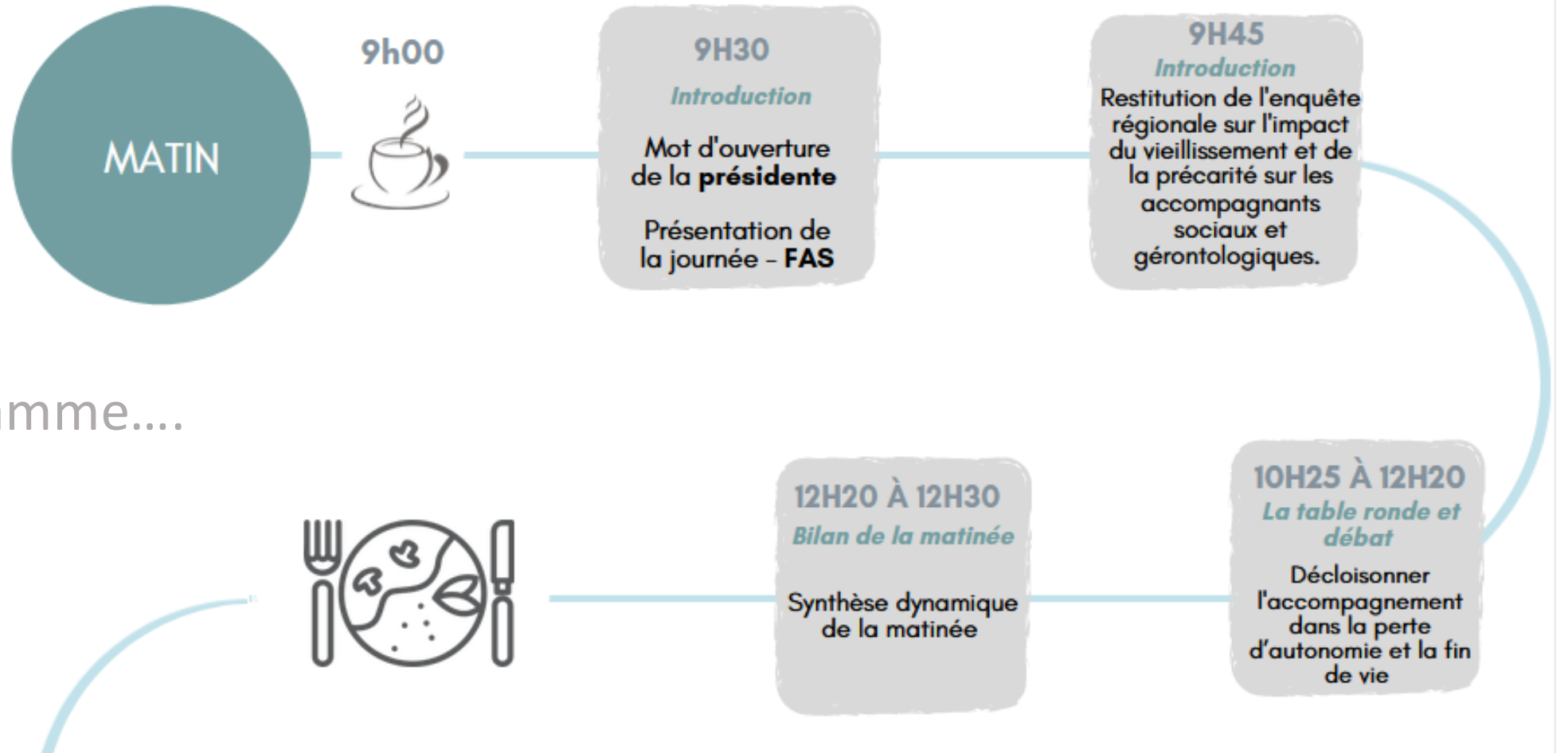


Fédération
des acteurs de
la solidarité

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

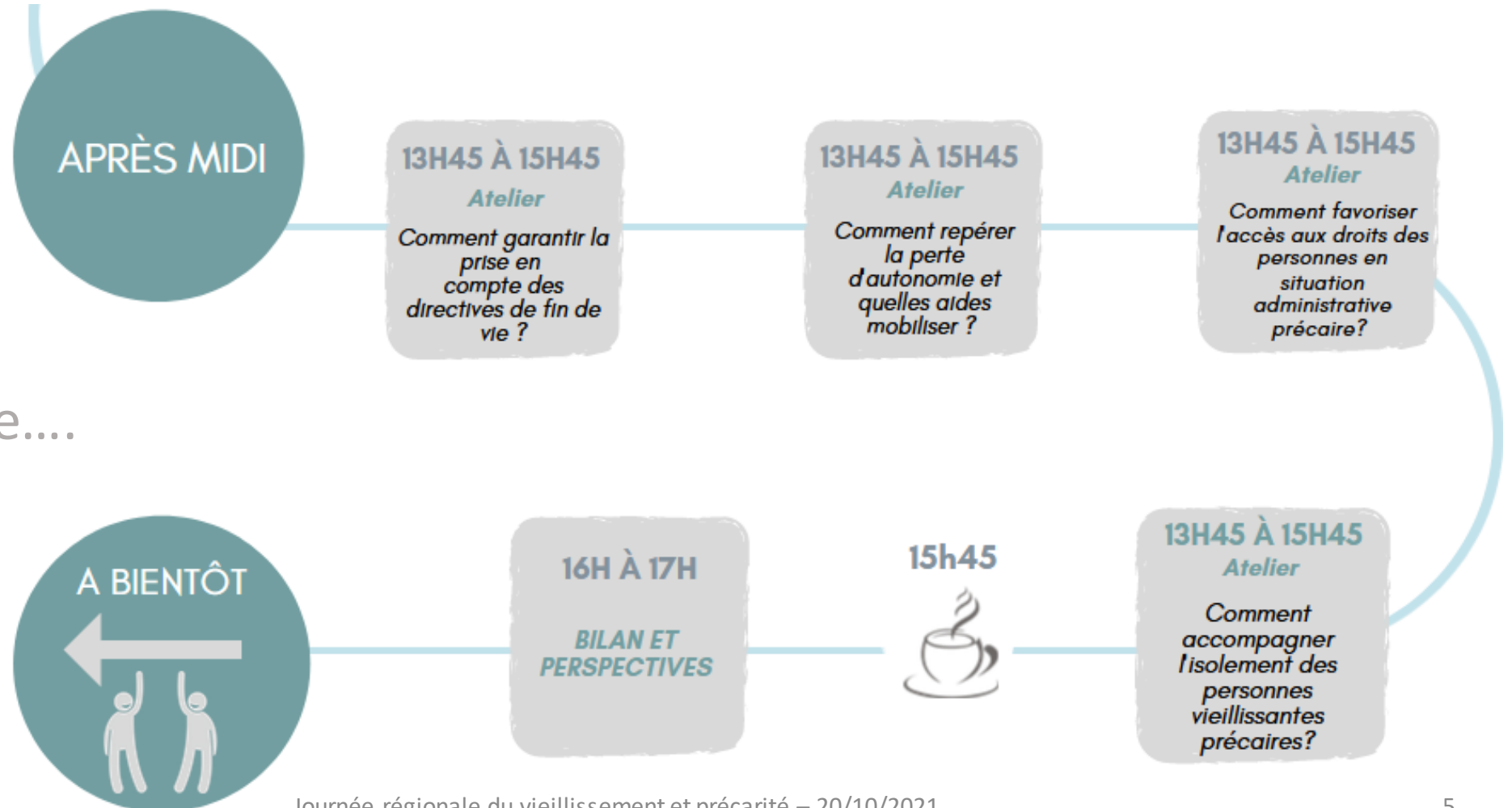
PLATEFORME **ViP**
Vieillessement et **P**récarité

Introduction



Au programme....

Introduction



Au programme....

Introduction

1. Etat des lieux général sur la thématique du vieillissement, de la fin de vie et de la précarité

Le vieillissement, un phénomène général en augmentation constante

- En France comme dans de nombreux autres pays dans le monde, dû notamment à l'augmentation de l'espérance de vie et de l'avancée en âge des baby-boomers.
- Entre 1950 et 2020, augmentation soutenue de la population âgée en France avec une accélération importante depuis 2011. En 2020 les 60 ans et + représentent 26 % de la population contre 16 % en 1950.

Introduction

1. Etat des lieux général sur la thématique du vieillissement, de la fin de vie et de la précarité

Une évolution sociétale autour du vieillissement et de la fin de vie

- Situation sociétale nouvelle qui touche toutes les classes sociales,
- Induit des changements profonds dans le regard porté sur les questions de vieillissement et l'appréhension de l'avancée en âge comme de la perte d'autonomie et des questions de fin de vie,
- Incidences fortes en termes d'organisation collective, de modalités d'accompagnement, de financement mais aussi de nécessité d'évolution du cadre législatif.

Introduction

1. Etat des lieux général sur la thématique du vieillissement, de la fin de vie et de la précarité

Une prise en compte de plus en plus importante dans les politiques publiques depuis les années 2000

- Loi du 9 juin 1999 visant à garantir le droit à l'accès aux soins palliatifs
- Loi du 20 juillet 2001, relative à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie
- Loi du 2 mars 2002, dite loi Kouchner, relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé
- Loi du 30 juin 2004, relative à la solidarité des Personnes âgées et des personnes handicapées

Introduction

1. Etat des lieux général sur la thématique du vieillissement, de la fin de vie et de la précarité

- Loi du 22 avril 2005, dite loi Léonetti, relative aux droits des malades et à la fin de vie
- Loi du 2 février 2016, dite loi Claeys-Léonetti, créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie
- Depuis 1991, différents plans nationaux pour les soins palliatifs (notamment le 4ème avec l'objectif de réduire les inégalités d'accès aux soins palliatifs) : 5ème - 2021/2024
- Loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement
- En attente projet de réforme en profondeur de la politique en matière de perte d'autonomie (création d'un 5ème risque / prise en compte Grand Âge)

Introduction

2. « Précarité », « vieillissement » : de quoi parlons-nous ?

- Un cadrage théorique flou.
- Qui sont les précaires?
 - Amalgame fréquent entre pauvreté et précarité.
 - La précarité est à prendre ici au sens où la définissait Wresinski comme ***"L'absence d'une ou plusieurs des sécurités permettant aux personnes et aux familles d'assumer leurs responsabilités élémentaires et de jouir de leurs droits fondamentaux."***

L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives."
 - La précarité peut être multidimensionnelle.

Introduction

2. « Précarité », « vieillissement » : de quoi parlons-nous ?

Qui sont "les vieux"?

- Administrativement en France: les personnes de plus de 60 ans
- Statistiquement en Europe et à l'international: les personnes de + 65 ans
- Socialement: représentations sociales organisées en deux pôles
« le premier présente l'image du retraité actif, qui profite de l'existence tout en se montrant utile à ses proches et à la société. Le second est occupé par la « personne âgée dépendante», rivée à son fauteuil, souffrant de solitude et n'attendant que la mort» (CARADEC).

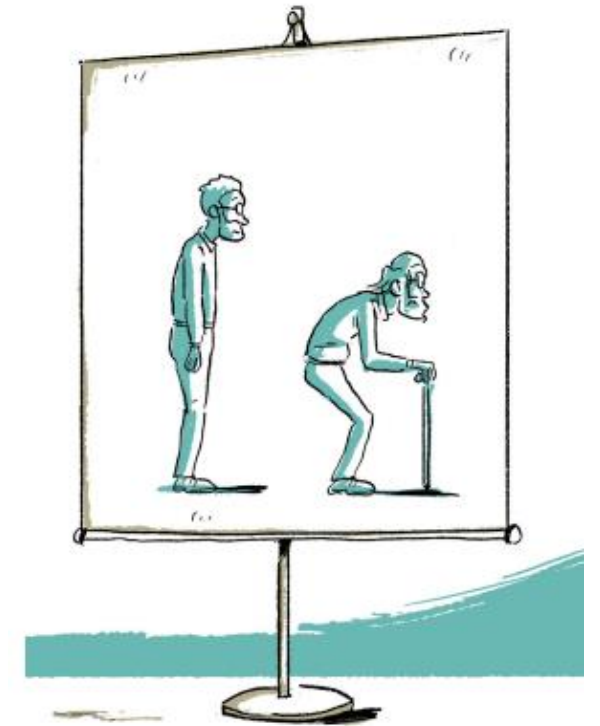


Introduction

2. « Précarité », « vieillissement » : de quoi parlons-nous ?

Qu'est-ce que le vieillissement ?

- Les sociétés occidentales conçoivent principalement le vieillissement sur le mode du déclin, comme un processus de « sénescence » marqué par le ralentissement et l'affaiblissement des fonctions vitales et conduisant à la dépendance » (CARADEC)
- Le vieillissement est caractérisé par une succession d'étapes

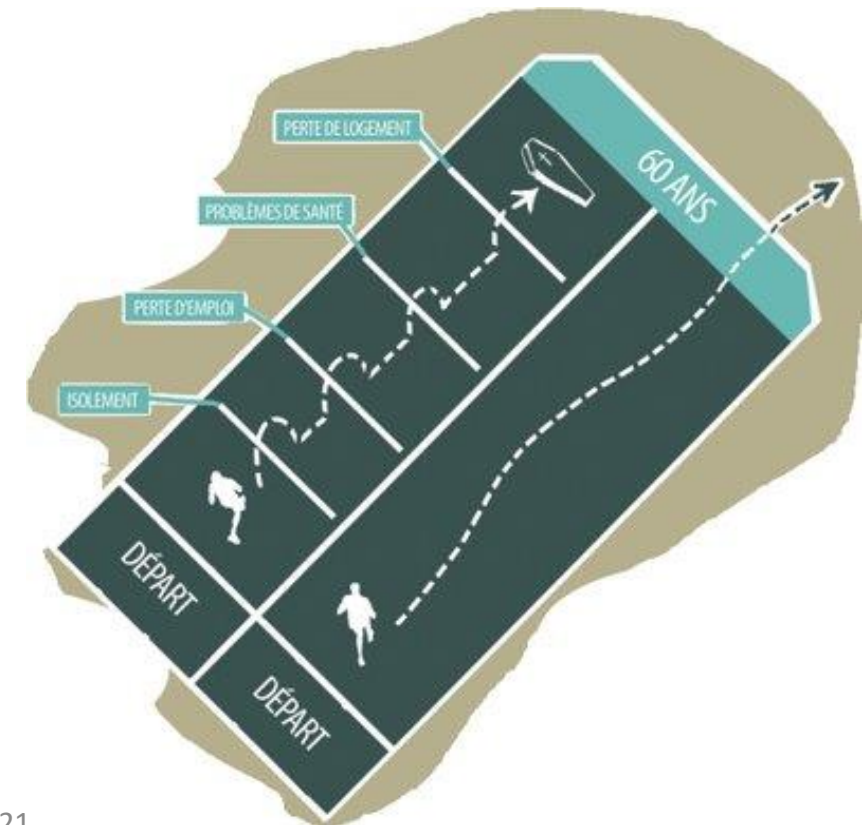


Introduction

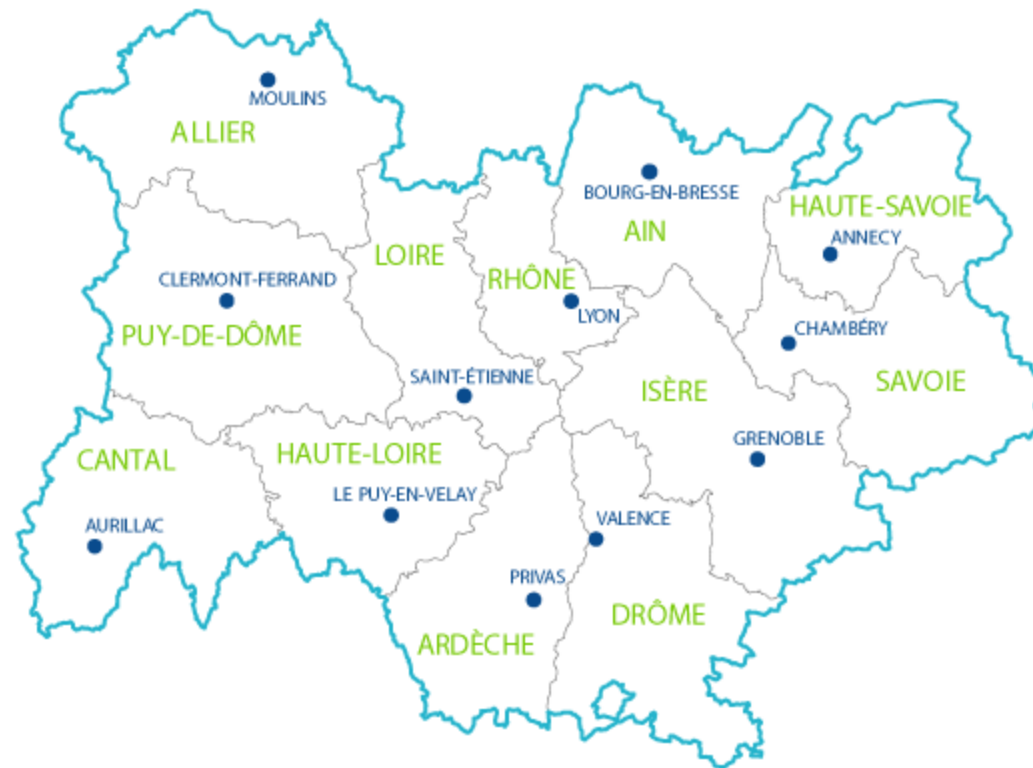
2. « Précarité », « vieillissement » : de quoi parlons-nous ?

Les "vieux précaires" et les personnes précaires vieillissantes?

- Un vieillissement prématuré sur le plan social et biologique
- Décalage entre "l'âge biologique et l'âge biographique" conduisant à un "No man's land administratif" (Rouay-Lambert – Damon)
- Un public au croisement de différents secteurs
- Des situations complexes, préoccupantes et sans solution
- Une prise en compte grandissante de cette complexité
- De nouvelles pratiques à réinventer



Restitution de l'enquête régionale



Restitution de l'enquête régionale

Sur quelles données se base cette enquête?

- Des questionnaires envoyés aux structures sociales et médico-sociales de la région.
(une centaine de réponses avec une majorité de structures gérontologiques – services à domicile, résidences autonomie, EHPAD, coopératives).
- Une étude composée d'entretiens, d'observation/immersions, menée par des étudiants.
(Auprès de 6 CHRS, sur les territoires de l'Ain, l'Allier et la métropole de Lyon).
- Des rencontres mixtes dans les différents départements de la région.
(Isère, Savoie, Haute Savoie, Rhône, Ardèche, Loire).
- Des échanges avec les filières gérontologiques de la région.



Restitution de l'enquête régionale

Les répondants

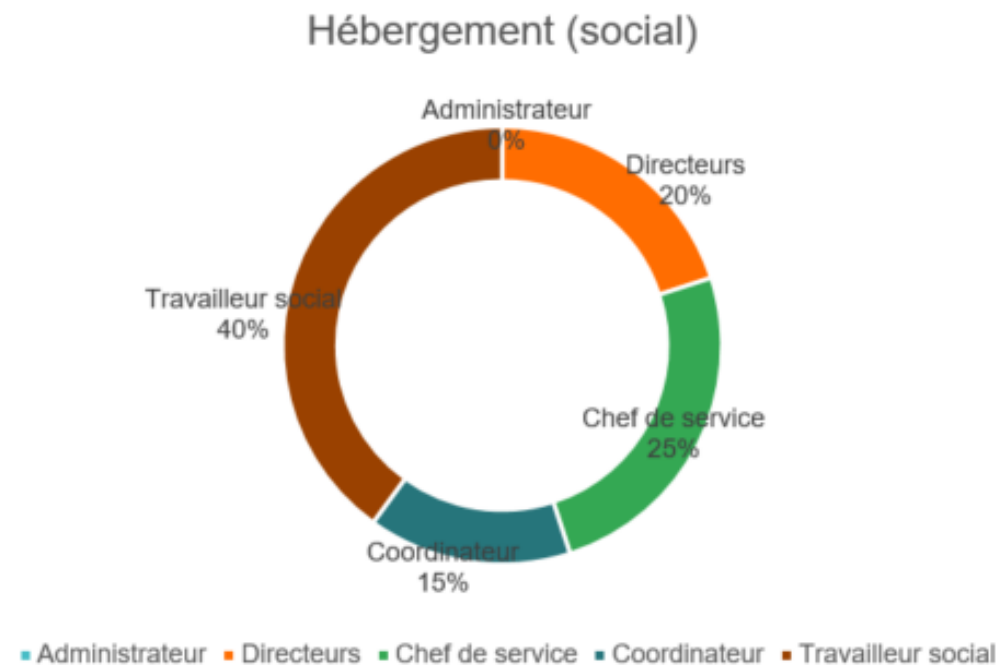
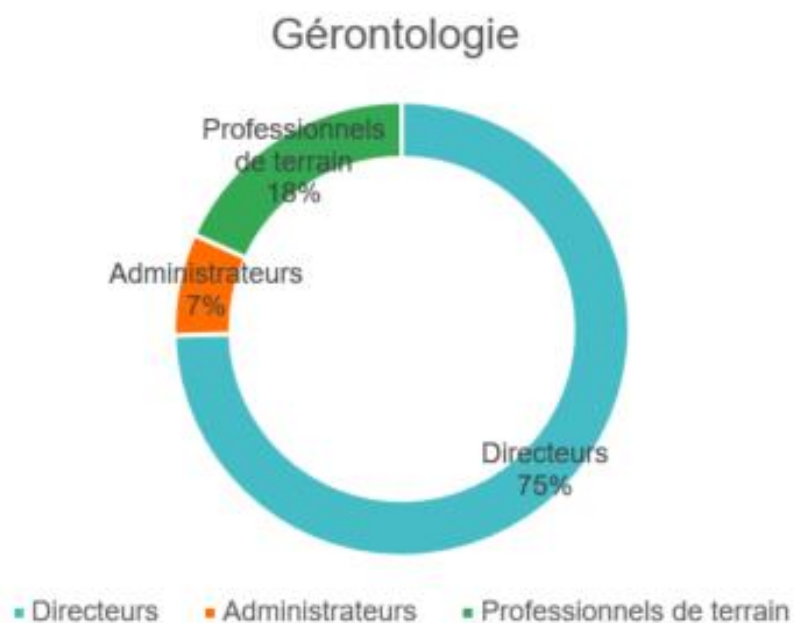
- Répartition homogène milieu rural et milieu urbain
- Complémentarité des enquêtes sur les répondants : social et médico-social.
- Disparité des réponses en fonction des départements :

+ : De nombreuses réponses dans le Rhône, la Loire, le Puy de dôme et l'Isère.

- : Moins de réponses dans les départements de la Drome, de l'Ardèche côté de la gérontologie.

Restitution de l'enquête régionale

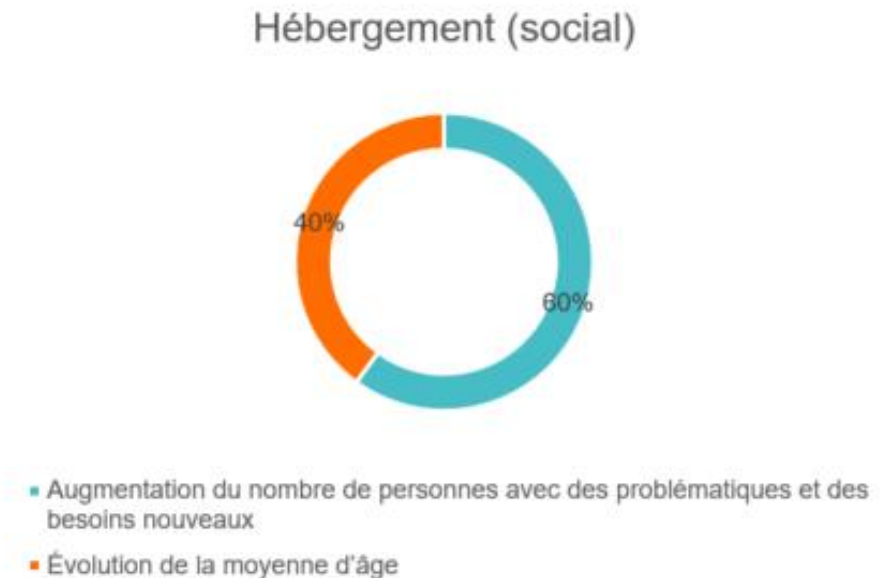
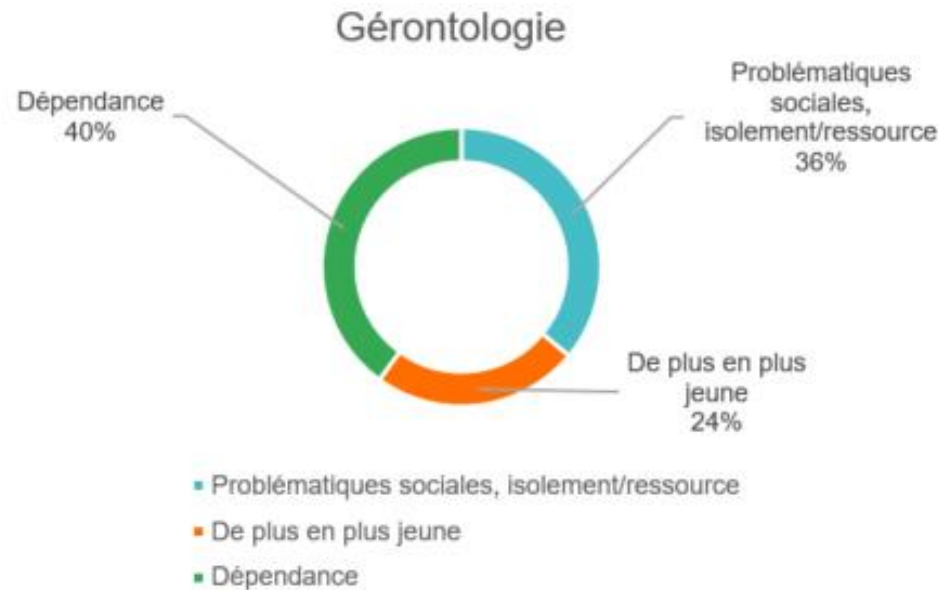
Les répondants



Restitution de l'enquête régionale

L'évolution des publics accueillis

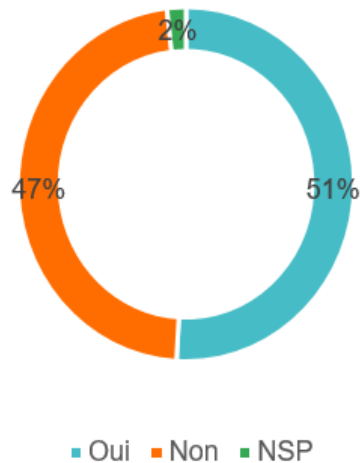
89 % des répondants constatent une évolution de son public



Zoom gérontologie

L'accueil des personnes en situation de précarité en structure gérontologique

Accueil des personnes en situation de précarité



Pour ceux qui accueillent (51%) : la majorité était prête à accueillir ce public (formation, sensibilisation de l'équipe).

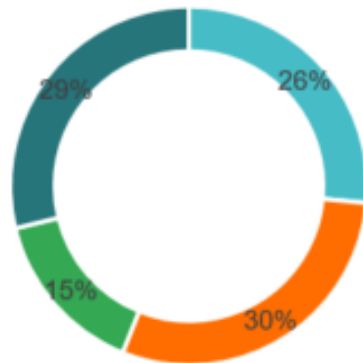
Pourquoi 47% des structures répondantes n'accueillent pas ?

- A la marge : hors champ de compétence
- Manque de formation
- Méconnaissance du public
- Manque de lien avec des professionnels spécialisés

Zoom gérontologie

Impact de l'accueil des personnes en situation de précarité sur les structures gérontologiques

L'impact de la précarité sur les structures gérontologiques



- Impact sur les pratiques professionnelles
- Accompagnement des projets individuels et collectif
- Le rythme de la structure
- Les activités proposées et le collectif

Face à ces difficultés, 61% des professionnels répondants ne savent pas vers qui se tourner pour être soutenus.

Zoom gérontologie

Le partenariat

Il existe du travail en réseau mais il n'est pas majoritaire dans les réponses et lorsqu'il existe il n'est pas formalisé par une convention.

Un manque de partenariat est constaté pour trois raisons :

- Un manque de temps et d'opportunités
- Un manque de connaissance des acteurs
- Une inquiétude concernant l'intégration des publics en situation de précarité

Zoom gérontologie

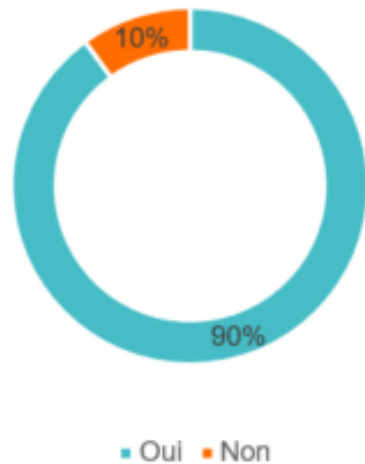
Les besoins exprimés pour permettre aux structures gérontologiques d'accueillir des personnes en situation de précarité

- Sensibilisation et formation des équipes concernant différents sujets : le vieillissement et la précarité, l'accompagnement des conduites addictives et des troubles psychiatriques.
- Partenariat et conventionnement avec des professionnels spécialisés (psychiatrie, addictologie, organismes de tutelle).
- Places habilitées et financées pour les personnes de moins de 60 ans.
- Des besoins en termes de ressources : financières, humaines (psychologue, assistants sociaux).

Zoom structures d'hébergement (social)

L'accueil des personnes vieillissantes en structures d'hébergement

Accueil du public vieillissant



La majorité des répondants sont des pensions de familles qui n'étaient pas prêtes à accueillir des personnes vieillissantes ou qui ont dû réaliser des adaptations des locaux, des pratiques professionnelles (glissement vers des compétences de soignant).

Il y a peu de situations, mais lorsqu'il y en a, elles nécessitent davantage de temps, d'échanges en équipe et de formations.

La majorité des personnes restent plusieurs années, une grande partie reste jusqu'à la fin de leur vie car peu de sortie en EHPAD (jeune âge, ressources, droits).

Zoom structures d'hébergement (social)

L'impact de l'accueil des personnes vieillissantes sur les structures d'hébergement

L'impact le plus fort se situe sur l'accompagnement et le projet individuel

- Dynamique d'insertion compromise avec la perte d'autonomie.
- Peu de perspectives de sortie vers une structure adaptée (trop jeunes pour l'EHPAD, Service d'Aide à Domicile compliqué à mettre en œuvre en hébergement, choix des personnes à partir du lieu de vie).
- Glissement de l'accompagnement social vers l'accompagnement en soin.

Zoom structures d'hébergement (social)

Les besoins soulevés par l'enquête pour les structures sociales

- **Des solutions adaptées aux spécificités du vieillissement et de la précarité** : structures intermédiaires, solutions pour les personnes sans droit ni ressource, accès à un financement pour le forfait soin de EHPAD avant 60 ans.
- **Développement de partenariats de soins de proximité** (CHRS/Etablissement médico-sociaux/ SAD, SSIAD, ...).
- **Echanges avec les personnes hébergées vieillissantes** : expression des besoins.
- **Adaptation des locaux** et espaces de vie (PMR).
- **Formations spécifiques** au vieillissement des personnes précaires mêlant professionnels des structures sociales, médico-sociales et sanitaires.



La table ronde

Décloisonner l'accompagnement dans la perte d'autonomie et la fin de vie

**Hélène
Jarousse**

Directrice EHPAD
Maison Fleurie et
CHRS à France
Horizon

Rhône

**Séverine
Supiot**

Infirmière à
L'équipe mobile
gérontologie,
Le Diaconat
protestant

Drôme

**Christian
Nony**

Bénévole au
Collectif Mort de
Rue et personne
Isolée de
Grenoble

Isère

**Isabelle
Defaye**

Cadre de santé à
l'EHPAD les
Collombes

Isère

**Thierry
Besson**

Educateur
spécialisé, Samu
social de Lyon

Rhône